

Numéro	DL180115-MP01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Domaines de compétences par thèmes – Politique de la ville, habitat	
Objet	Vente par la paroisse protestante d'Illkirch d'un appartement sis 9 rue Vincent Scotto à Illkirch-Graffenstaden	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 15 février 2018

L'an deux mil dix-huit le quinze février à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni, à l'Illiade - en session ordinaire -, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Claude FROEHLY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Claude FROEHLY, Maire, Monsieur Emmanuel BACHMANN, Madame Martine CASTELLON, Monsieur Richard HAMM, Monsieur Bernard LUTTMANN, Madame Pascale-Eva GENDRAULT, Monsieur Henri KRAUTH, Madame Françoise SCHERER, adjoints, Madame Edith ROZANT, Monsieur Patrick FENDER, Monsieur Alain SAUNIER, Madame Carine ERB, Monsieur Yves HAUSS, Madame Carolle HUBER, Madame Fabienne COSMO, Madame Catherine MILLOT, Madame Sonia DE BASTOS-LAUBER, Madame Sophie QUINTIN, Monsieur Jérémy DURAND, Monsieur Alain MAZEAU, Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Daniel HAESSIG, Monsieur Serge SCHEUER, Monsieur Thibaud PHILIPPS, Madame Elisabeth DREYFUS, Monsieur Yvon RICHARD, Conseillers.

Etaient excusés :

- Madame Séverine MAGDELAINÉ ayant donné procuration à Monsieur Claude FROEHLY
- Madame Huguette HECKEL ayant donné procuration à Monsieur Bernard LUTTMANN
- Monsieur Naoufel GASMI ayant donné procuration à Madame Sonia DE BASTOS-LAUBER
- Monsieur Jacques BIGOT ayant donné procuration à Monsieur Henri KRAUTH
- Monsieur Michel WAGNER ayant donné procuration à Monsieur Richard HAMM
- Monsieur Emmanuel LOUIS ayant donné procuration à Monsieur Emmanuel BACHMANN
- Madame Tiphaine RICHARD-BOUTE ayant donné procuration à Monsieur Jérémy DURAND
- Monsieur Baptiste HEINTZ-MACIAS ayant donné procuration à Madame Martine CASTELLON
- Monsieur André KUHN ayant donné procuration à Monsieur Patrick FENDER

Nombre de conseillers présents :	26
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	9 février 2018
Date de publication délibération :	20 février 2018
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	20 février 2018

IV. AVIS A LA PREFECTURE

1. VENTE PAR LA PAROISSE PROTESTANTE D'ILLKIRCH D'UN APPARTEMENT SIS 9 RUE VINCENT SCOTTO A ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Par courrier en date du 4 janvier 2018, la Préfecture du Bas-Rhin a sollicité l'avis du Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2541-14 du Code général des collectivités territoriales, sur la cession par la Paroisse protestante de la confession d'Augsbourg d'Illkirch du consistoire de Graffenstaden, d'un appartement sis 9 rue Vincent Scotto à Illkirch-Graffenstaden.

En effet, par délibération en séance du 9 octobre 2017, le Conseil presbytéral de la Paroisse protestante d'Illkirch du consistoire de Graffenstaden a décidé la vente de l'appartement désigné ci-dessus à Madame et Monsieur Yves ELLMERICH, avec une contenance de 108,70 m² pour la partie privative du ou des lots principaux d'habitation, moyennant un prix de 215 000 €.

Vu le courrier de la Préfecture du 4 janvier 2018, les documents relatifs à la transaction qui y sont annexés, notamment l'extrait du registre des délibérations du Conseil presbytéral de la Paroisse protestante d'Illkirch du consistoire de Graffenstaden en séance du 9 octobre 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'émettre un avis favorable à la vente par la Paroisse protestante de la confession d'Augsbourg d'Illkirch du consistoire de Graffenstaden de l'appartement 9 rue Vincent Scotto à Illkirch-Graffenstaden, désigné ci-dessus ainsi que dans les documents annexes présentés au Conseil et ce, dans les conditions décrites par lesdits documents.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte, à l'unanimité, la présente délibération.**

Pour extrait conforme

**Le Maire
Claude FROEHL Y**

